

LES CENTRES DE TRANSFERT

AGENT RÉFÉRENT : SOPHIE LAURENS
slarens@valtom63.fr

TECHNIQUE



POURQUOI ?

Le VALTOM a notamment pour mission de **mettre en œuvre un projet départemental de transport des déchets ménagers du territoire dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la maîtrise des dépenses publiques**. Avec la mise en place du pôle multifilières de valorisation Vernéa en 2013, une restructuration et une optimisation de l'acheminement des déchets a été nécessaire.



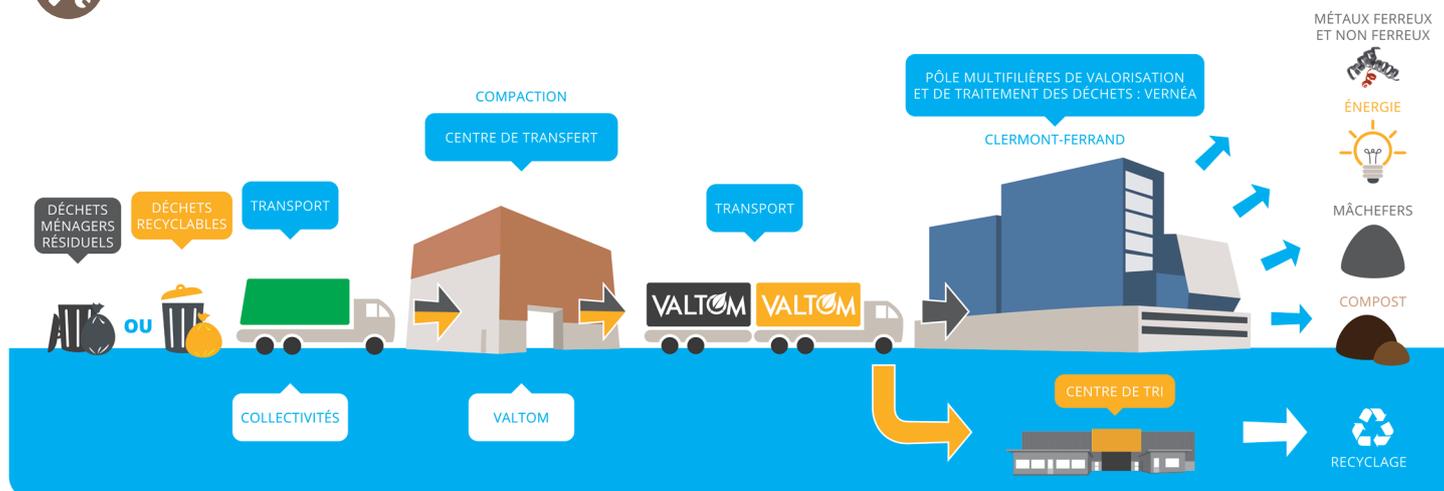
QUOI ?

11 CENTRES DE TRANSFERT SUR LE TERRITOIRE, AU MOINS UN PAR COLLECTIVITÉ ADHÉRENTE (HORS CAM).

Ces équipements permettent de regrouper les déchets ménagers (ordures ménagères résiduelles et déchets recyclables) au plus près des lieux de collecte et d'en optimiser le transport vers les sites de valorisation et de traitement appropriés (pôle de valorisation Vernéa ou centres de tri).



COMMENT ?



Certains sites sont équipés d'un ou deux compacteurs : les déchets vidés par les bennes de collecte d'ordures ménagères sont compactés dans des caissons de transport d'une capacité de 10 tonnes.

Le site d'Ambert fonctionne par transport en Fond Mouvant Alternatif (FMA), semi-remorque permettant de transporter 90m³ de déchets.

Et certains sites (anciennes déchèteries) sont des quais permettant de regrouper les déchets dans des bennes ouvertes de 30m³.

Sur les 11 centres de transfert, seuls 2 sont actuellement gérés par des prestataires privés, les autres étant exploités par les collectivités adhérentes au VALTOM par le biais de conventions.

Selon les sites, les flux et organisations de collecte sont différents et demandent plus ou moins de personnel. Le plus souvent 1 seul agent à temps partiel est nécessaire, jusqu'à 2 agents à temps plein pour le site de Riom qui accueille le plus de déchets.

QUAND ?

CALENDRIER DU PROJET :

- **Avril 2011 :**
mise en service du 1^{er}
centre de transfert
à St-Eloy-les-Mines.
- **Janvier 2018 :**
intégration du 11^{ème}
centre de transfert
à Thiers.

COMBIEN ?

COÛTS D'EXPLOITATION :

518 000 €HT soit en moyenne **6,93 €HT / tonne** transitant par les centres de transfert.

COÛTS DU TRANSPORT :

1 083 000 €HT soit en moyenne **14,49 €HT / tonne** transportée.

Près de **65 600 tonnes d'OMR*** et **9 120 tonnes de déchets recyclables** ont transité par les centres de transfert VALTOM en 2019.

Les quantités varient de 2 500 t/an pour le site avec le moins de flux jusqu'à plus de 15 000 t/an pour le plus important.

LA RÉPARTITION DES CENTRES DE TRANSFERT DU VALTOM

11 centres de transfert VALTOM



1 en exploitation
et transport privé



5 en exploitation
en régie et transport
privé



5 tout régie



POUR RÉSUMER

- 47% des OMR et 31% de la CS passent par un centre de transfert.
- Tonnages de déchets transitant par un centre de transfert chaque année : de 2 500 à 15 000 t.
- 1 million de km évités (soit plus de 20 000 litres de carburant économisés).
- Diminution par 4 du nombre de véhicules sur les routes.